

Les approvisionnements d'énergie

reportés à 3 heures demain? Je me garderai de conclure quoi que ce soit, mais le représentant du leader de l'opposition officielle a accepté cette entente. Je me rends compte que la Chambre n'a pas adopté d'ordre en ce sens, mais il en a été question. On a discuté la question de savoir si le vote aurait lieu à 8 heures demain soir ou à 3 heures demain après-midi. Et nous nous sommes mis d'accord tous les quatre pour que les votes aient lieu à 3 heures demain. A moins d'une bien bonne raison pour modifier cette entente, je pense que nous devrions nous en tenir là.

M. Cafik: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas participé aux entretiens qui se sont déroulés entre les leaders à la Chambre; ils ont parlé de remettre le vote à plus tard, si je ne m'abuse. Nous autres, ministériels, sommes disposés à voter demain, après l'appel de l'ordre du jour, si cela arrange les députés. Si la Chambre préfère voter aujourd'hui, par contre, nous sommes disposés à le faire. Nous ne voulons toutefois pas que l'on puisse nous accuser de faire fi de la décision des leaders. Nous nous trouvons donc en mauvaise posture. Car nous sommes impatients de terminer l'étude de ce projet de loi et de voter dès que possible. Les leaders se sont concertés, et comme nous tenons à respecter leur décision, nous pensons qu'il vaut peut-être mieux voter demain après l'appel de l'ordre du jour.

M. Lawrence: Monsieur l'Orateur, étant donné la manière dont le gouvernement s'est comporté à propos de ce projet de loi, s'il tient à ce que le vote soit remis à demain, et le Nouveau parti démocratique aussi . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Lawrence: . . . nous nous inclinons de bon gré devant leur volonté, mais je tiens à préciser aux fins du compte rendu que ce n'est pas l'opposition qui a retardé l'adoption de ce bill.

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, nous sommes tous manifestement prêts à nous prononcer ce soir, mais le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a dit qu'il en avait été question lors de la réunion des leaders à laquelle je n'ai pas assisté. Nous sommes tous prêts, ainsi que nous l'avons toujours été depuis mardi dernier, à mettre fin à l'étape du rapport. Cependant, étant donné l'entente dont le député de Winnipeg-Nord-Centre a parlé, mieux vaudrait sans doute, puisque nous sommes tous prêts, attendre à demain.

● (2110)

[Français]

M. Pinard: Monsieur le président, j'ai également assisté à cette rencontre des house leaders et je peux confirmer qu'effectivement tous les house leaders de tous les partis, savoir le Nouveau parti démocratique, le parti progressiste conservateur et le gouvernement, étaient d'accord pour que si une telle situation se produisait on reporte les votes immédiatement après l'appel de l'ordre du jour demain. Je tiens toutefois à rappeler à l'honorable député de Grenville-Carleton (M. Baker) que ce n'est pas mardi dernier que l'étape du rapport a été complétée. Effectivement vendredi après-midi, nous

n'avons entendu que des orateurs du parti progressiste conservateur et du Nouveau parti démocratique, de sorte que si nous en sommes ce soir à l'étape du rapport, c'est-à-dire aujourd'hui et non pas mardi dernier, comme le soutient le député de Grenville-Carleton, ce n'est certainement pas la faute du gouvernement.

[Traduction]

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais ajouter une observation, et je le ferai sur le ton le plus neutre possible. Je n'admets pas que le député de Northumberland-Durham (M. Lawrence) donne à entendre que les députés libéraux et néo-démocrates cherchaient à différer le vote. Quelqu'un d'autre que moi a proposé aujourd'hui à la réunion des leaders à la Chambre que le vote ait lieu demain soir à 8 heures. J'ai dit que nous nous étions mis d'accord pour qu'il ait lieu à 3 heures, et certains députés ont pris des dispositions en conséquence. J'estime seulement que nous devrions nous en tenir à l'accord intervenu.

M. Cafik: Étant donné la discussion qui a eu lieu, monsieur l'Orateur, sans doute tous les partis sont-ils d'accord pour qu'on attende à demain et qu'on procède au vote immédiatement après l'appel de l'ordre du jour. Je pense que nous pouvons passer maintenant à d'autres mesures dont la Chambre est saisie.

Une voix: Dites qu'il est 10 heures.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, je vous prie. Les députés comprendront que, peu importe les négociations ou les ententes conclues entre les leaders des partis à la Chambre, à moins qu'elles ne soient transformées en ordres de la Chambre, elles ne lient en rien les députés. Pour l'instant, je devrai donc demander à la Chambre si elle consent à l'unanimité à reporter le vote à 3 heures demain. Si la Chambre y consent à l'unanimité, nous pourrions alors en faire un ordre. La meilleure façon de le faire, s'il y a consensus, c'est de reporter le vote sur la motion n° 5.

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, je croyais avoir indiqué que, du point de vue de notre parti, cela nous convient. D'après les déclarations qui ont été faites, il semble que nous soyons tous disposés à voter ce soir; par ailleurs, nous n'avons pas d'objection à ce que le vote soit reporté à demain. J'espère que cela vous aidera dans ce que vous avez à faire, monsieur l'Orateur. J'ajouterai seulement avoir cru comprendre que le gouvernement compte mettre en délibération, comme prochaine mesure législative, celle qui a trait à la taxe d'accise. Le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) est ici et il est prêt à procéder à l'étude de ce bill dès qu'on en fera l'appel.

M. l'Orateur adjoint: En conformité de l'article 75(11) du Règlement, la Chambre est-elle d'accord, à l'unanimité, pour que le vote par appel nominal sur la motion n° 5 soit reporté, et que le vote par appel nominal sur les amendements proposés à l'étape du rapport du bill C-42 ait lieu après l'appel de l'ordre du jour demain?